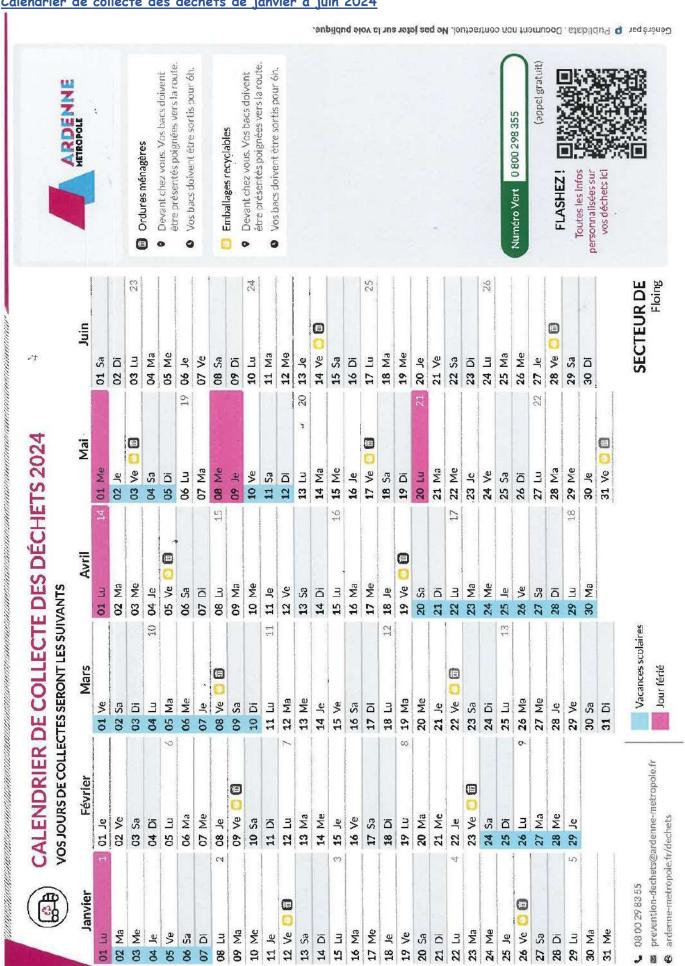


Martine Lessertisseur, Maire, et toute l'équipe municipale vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.

VIE DE LA COMMUNE

Calendrier de collecte des déchets de janvier à juin 2024



Ages et Vie

Nous avons le grand plaisir de vous annoncer que la colocation Ages et Vie a ouvert ses portes le 11 octobre 2023.

Les 2 maisons sont complètes : elles accueillent au total 18 personnes.

Nous nous félicitons de la réalisation de ce beau projet. <u>C'est une véritable **REUSSITE**</u>! Une opportunité offerte à nos aînés.

Ages et Vie cherchait un endroit, pour s'implanter à Floing, devant répondre à certains critères, notamment la proximité de différents métiers du secteur médical, de commerces, d'hôpitaux. Floing cochait toutes les cases. La seule parcelle de terrain de 3000m² que la commune possédait a été retenue. Cette parcelle jouxte l'école, ce qui est de bon augure pour un possible partenariat intergénérationnel.

Dépenses		Recettes	
Viabilisation Enedis	25 794,77 €	Vente terrain	59 160,00 €
		Participation	
Viabilisation Véolia	14 221,60 €	viabilisation	15 000,00 €
Abattage arbres	576,00€	Vente arbres	1 848,96 €
		Taxe aménagement	21 973,00 €
		TVA	1 000,00 €
Total dépenses	40 592,37 €	Total recettes	98 981,96 €

Soit un excédent de 58 389,59 €.

Le coût de la construction de 1,5 million d'euros a été pris en charge à 100% par Ages et Vie, <u>la commune n'ayant</u> <u>déboursé aucun centime</u>.

<u>Six emplois d'auxiliaires de vie à temps plein ont été créés</u>. Une maîtresse de maison et 2 adjointes s'occupent des résidents dans chaque maison.

Les maîtresses de maison résident sur place dans des logements se trouvant à l'étage afin d'assurer un suivi 24h/24.

Les colocations Ages et Vie sont de vraies maisons pensées pour des personnes ne pouvant (ou ne voulant) plus demeurer seules. Ces logements sont modernes, sécurisés dans un cadre qui allie la verdure et la vie avec la proximité de l'école.

C'est un service rendu à la population.





Abribus

De nouveaux abribus ont été installés sur la place par ARDENNE METROPOLE qui a repris la compétence. Les anciens abribus, démontés, appartenant à la commune de Floing seront installés début 2024 dans la cour de l'école afin d'abriter les vélos.



ENVIRONNEMENT

Coupes affouagères

Le tirage au sort aura lieu le samedi 27 janvier 2024 dans l'ancienne bibliothèque. Tous les affouagistes sont convoqués à 9h00 pour une réunion d'information avec une personne de l'ONF. Une convocation leur a été envoyée.

Activités de brûlage

Le brûlage de bois sec provenant de débroussaillage, de tailles de haies ou d'arbres est uniquement autorisé en décembre, janvier et février de 11h à 15h30. Le brûlage est interdit les autres mois de l'année.

Crottes de chiens

Une recrudescence de crottes de chien a été constatée dans tout le village. Les propriétaires de chiens doivent impérativement ramasser les déjections de leur animal. Des sacs sont à disposition en mairie.

Ramassage des sapins de noël

Il aura lieu le lundi 08 janvier 2024.

CULTUREL

Résultats concours de Noël « La bougie »

Un grand merci aux 30 participants qui ont déposé en mairie leurs réalisations sur le thème « la bougie ». Les gagnants :

Catégorie 4-6 ans

1er: Arsène DEGURA, 2ème: Jade ANTOINE et 3ème: Lucia GURY.

Catégorie 7-11 ans

1ère : Eva LARBIOUENE, 2ème : Simon OME et 3ème : Victoire OME.

Catégorie 12-16 ans

1er : Mathis CROISY-LALLEMENT et 2ème : Léonie NICOLAS.

Catégorie Adultes

1ère: Dorothée BOCAHUT, 2ème: Séverine FROMENT et 3ème Amandine BIRDEN.

SANTE

Permanence de la mutuelle

Vendredi 12 janvier 2024 en mairie. Informations au 03 24 29 17 42.